



Montreuil, le 24 Août 2018

M. Guillaume PEPY
Président de la SNCF
2, place aux Étoiles
93633 La Plaine-Saint-Denis Cedex

Objet : Sanctions

Monsieur le Président,

Alors qu'une écrasante majorité de cheminots étaient hostiles aux mesures proposées dans le pacte ferroviaire, le Gouvernement a fait le choix de passer en force.

Il en a résulté un conflit social d'une durée exceptionnelle dans l'histoire récente de la SNCF, unitaire, et largement soutenu par les usagers du chemin de fer.

Durant plus de trois mois, les cheminots ont régulièrement fait le sacrifice de leur salaire par conviction que la réforme imposée était mauvaise pour eux, pour l'entreprise publique SNCF, pour le mode ferroviaire et pour la population.

Alors que l'intersyndicale a fait tout ce qui était en son pouvoir pour que le conflit se déroule le plus sereinement possible, notamment entre grévistes et non-grévistes, la Direction a quant à elle joué un jeu malsain en laissant les cheminots se faire caricaturer dans les médias, en organisant le remplacement des grévistes par des méthodes peu glorieuses, en cherchant à maximiser les retenues financières pour casser socialement les familles, et en multipliant les déclarations provocatrices.

Malgré cela, dans le cadre d'un conflit social d'une telle ampleur et d'une telle portée, les incidents ont été extrêmement peu nombreux et la grève a été menée de façon particulièrement sérieuse et responsable par les cheminots.

Pourtant, depuis quelques semaines, des dizaines de procédures disciplinaires sont engagées, la plupart du temps pour des altercations verbales limitées, ou des faits montés en épingles. Les propositions de sanctions sont d'une extrême violence, et faisant fi de la proportionnalité avec les faits reprochés, elles vont bien souvent directement jusqu'à la radiation.

Au regard de la disproportion totale de cette répression, nous ne pouvons y déceler qu'un choix politique de faire payer aux cheminots leur opposition à la réforme et de faire des exemples.

Nous y voyons également une méthode fort peu courageuse pour rétablir l'autorité, alors que le COMEX a été mis en porte-à-faux dans cet épisode social en ne défendant pas ses salariés.

Après un tel conflit social, c'est par le dialogue que la Direction devrait rétablir les liens avec les cheminots, afin de comprendre et de prendre en compte les craintes, les aspirations et les revendications qui les ont amenés à faire le sacrifice de leur salaire pour être entendus.

Au lieu de cela, vous cherchez à jeter au chômage des dizaines de cheminots pour de simples paroles, dans un contexte de conflictualité très tendu. Vous choisissez l'intimidation et la violence sociale. C'est inacceptable.

Si cette violence devait être maintenue, la Direction prendrait la responsabilité de journées de grève supplémentaires pour ce motif, car les cheminots ne laisseront pas certains d'entre eux être jetés hors de l'entreprise de cette manière.

Conformément à la réglementation, la Fédération CGT des Cheminots souhaite être reçue en audience dans les plus brefs délais afin d'éviter les injustices qui se préparent et de permettre un retour à la sérénité dans l'entreprise.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez agréer Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent Brun', with a long horizontal stroke extending to the right.

Laurent BRUN

Secrétaire général